

constater. J'ai fait observer alors qu'il surviendrait des changements, mais je ne prévoyais pas qu'en moins de quatre semaines le pays et le Parlement reconnaîtraient le nouveau système des groupes, au point même qu'une minorité de la Chambre pût dicter au Gouvernement sa politique tarifaire.

Cette révolution s'est produite en Angleterre. Celle-ci a un ministère de minorité qui a réussi à faire adopter son budget et a reçu une approbation marquée de la part du peuple britannique. La minorité est au pouvoir et administre la chose publique. Mais au Canada une minorité de la Chambre a imposé au Gouvernement sa politique tarifaire et je ne crois pas qu'il y ait eu d'affaires particulières entre les deux parce qu'alors on se serait trouvé en présence de quelques documents, d'une convention, d'une coalition, et trois ou quatre membres du parti progressiste auraient été admis dans le cabinet. Mais nous n'avons connaissance de rien de tel. L'honorable député qui m'a précédé (M. McCrea) prétend que le groupe progressiste reviendra peut-être à la charge et adressera de nouvelles demandes au Gouvernement. Ce changement est si important que personne ne sait quelles en seront les conséquences définitives. Nous constatons ce qui en est résulté aux Etats-Unis. Aujourd'hui le gouvernement Coolidge est au pouvoir, ou plutôt c'est le parti républicain qui est censé l'être, mais les minorités des deux chambres du congrès sont tellement puissantes que le bloc agraire composé de démocrates et de républicains insurgés, plus ou moins alliés au parti démocratique, a mis la main sur l'administration et la législation. Il a forcé le président des Etats-Unis de destituer deux ministres et il ne se fait rien aujourd'hui pour la législation ou l'administration à Washington sans l'approbation du sénateur Lafollette et de ce bloc. Ces changements qui se sont opérés partout sont si considérables que je ne sais pas où ils s'arrêteront. Une grande révolution est en train de s'accomplir. Le peuple dit que les partis sont les partis et qu'ils resteront. Mais il se fait une sensible modification dans l'esprit de la masse. Un nouveau remède a été suggéré. Le public prend plus d'intérêt aux affaires. Les progressistes de l'Ouest ont été forcés de suivre de près l'administration de la chose publique.

Mes collègues m'ont surpris en doutant du droit des progressistes de siéger à la Chambre. Ils sont, comme nous, les élus du peuple, ce qui leur donne le droit d'exercer leur mandat, d'exposer leur mandat, de dicter, comme ils

le font, la politique du Gouvernement, s'ils le jugent à propos, et de voir à ce qu'elle soit adoptée.

Je demande à monsieur l'Orateur, de déclarer qu'il est six heures. A la reprise de la séance, je me propose de raconter à la Chambre une aventure de notre politique canadienne, qui se rattache à cette révolution. Ensuite je soumettrai, de mon propre chef, un programme national pour 1924. Je raconterai à la Chambre l'une des meilleures aventures dans l'histoire. L'honorable ministre de la Justice (M. Lapointe) y figurera, sans en être le héros.

Un hon. DEPUTE: Avez-vous pris votre droit d'auteur?

M. MACLEAN (York-Sud): Non, mais le télégraphe la répandra peut-être.

L'hon. M. LAPOINTE: Je pense que je pourrai l'entendre.

M. MACLEAN (York-Sud): Mais le véritable héros, qui est une héroïne, se trouve être le premier ministre.

L'hon. M. LAPOINTE: Je ne veux pas être l'héroïne.

M. MACLEAN (York-Sud): Vous n'êtes pas l'héroïne, je raconterai ce soir l'histoire de l'évolution de notre politique et je dirai aussi ce qui, d'après moi, devrait former le programme national canadien pour 1924.

(La séance, suspendue à 6 heures, est reprise à 8 heures.)

Reprise de la séance

2^e LECTURE

De différents projets de loi d'intérêt privé émanant du Sénat:

Le 1^{er} (bill n° 88, tendant à faire droit à Jessie Ruth Haverson;

Le 2^e (bill n° 89), tendant à faire droit à Arthur Foord;

Le 3^e (bill n° 90), tendant à faire droit à Harold Gordon Hendry;

Le 4^e (bill n° 91), tendant à faire droit à Karl Peter Hansen;

Le 5^e (bill n° 92), tendant à faire droit à Ethel Hadden;

Le 6^e (bill n° 93), tendant à faire droit à William James McLaughlan;

Le 7^e (bill n° 94), tendant à faire droit à Alyce Wilson;

Le 8^e (bill n° 95), tendant à faire droit à Lemuel Burkett;

Le 9^e (bill n° 96), tendant à faire droit à William Ewart Gladstone Pettinger;

Le 10^e (bill n° 97), tendant à faire droit à Anna McGeachey;